SAINT MARTIN L'ARS
LE JOURNAL

No. 5 : HIVER 2023

Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal
et les Employés Communaux vous souhaitent
une très bonne année 2023

Crédit photo: Mickael Martinet photographe amateur

Sommaire de cette édition

Les Vœux du Maire	Pages 4 – 8
Nos Associations	Pages 9 – 10
État Civil	Page 10
Un Tour du Bourg	Pages 11 – 14
Une Pélerine à Saint Martin L'Ars	Page 15
Manger autrefois en Poitou	Page 16-18
Adieu Timbre Rouge	Page 19
Recensement de la Population	Page 20
Questionnaire concernant la téléphonie mobile et l'internet	Feuille libre à nous retourner

La Commission de la Communication et de l'Information :

Xavier Diot, Alison McDonagh, Daniel Diot, Nathalie Augas, Evelyne Jatiault

SAINT MARTIN L'ARS

en Poitou, au cœur de l'histoire

LES VŒUX DU MAIRE 2023

Mesdames, Messieurs,

Chères St Martinoises, Chers St Martinois,

Les Conseillers Municipaux, le personnel communal et moi-même sommes très heureux de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des Vœux.

Cela étant dit, nous savons que la tradition n'a pas toujours été respectée et notamment ces deux dernières années.

Quand je pense qu'en 2020, pour la cérémonie des Vœux ici-même, je vous disais ceci : « tâchons aujourd'hui de libérer de bonnes ondes pour que 2020 soit un bon cru à consommer sans modération ». On a vu le résultat !

Pour certains membres de l'équipe municipal, c'est la première fois depuis les dernières élections qu'ils ont l'immense plaisir de m'accompagner à cette occasion.

D'ailleurs, je saisis ce moment pour vous présenter l'équipe actuelle.

Mais nous sommes là, après deux longues années marquées par les restrictions sanitaires.

Cette cérémonie des Vœux est un instant privilégié de notre commune. Et quel bonheur de se retrouver ensemble pour partager ce moment.

Certes, le temps présent que nous vivons n'est pas particulièrement serein : une guerre proche avec sa tragédie humaine et ses conséquences économiques, une inflation sur les produits énergétiques et alimentaires qui affectent les ménages, les entreprises et les collectivités territoriales.

Mais revenons à l'essentiel aujourd'hui et permettez-moi de vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Que la santé vous soit chevillée au corps car elle nous porte au quotidien.

Que la joie frappe à votre porte aussi souvent que possible, car un sourire n'a pas de prix.

Avant de nous diriger vers un registre plus réjouissant, j'aimerais que nous ayons une pensée particulière pour les visages familiers de notre village qui ont discrètement quittés notre paysage. Je n'oublie pas que, dans la période compliquée que nous avons vécu, nous n'avons pu les accompagner.

Mais la vie reprend ses droits, comme la nature qui a horreur du vide, elle va bourgeonner à nouveau.

A St Martin, la vie se traduit aussi par celles et ceux qui participent à son dynamisme.

Je veux parler des membres des associations qui œuvrent tout le long de l'année et qui vous invitent à partager des moments conviviaux.

J'aimerais parler aussi des acteurs économiques qui y contribuent également : artisans, commerçants, exploitants agricoles, acteurs du tourisme.

Parlons aussi du Centre Communal de l'Action Sociale, composé de membre élus et de membres hors Conseil. Cette équipe est particulièrement dévouée au quotidien, et lors d'évènements climatiques majeures type canicule, aux personnes les plus vulnérables de notre commune ; elle organise le goûter de fin d'année et participe à la distribution des colis de Noël.

Nous pouvons dire, je crois, que notre commune est bien vivante et en bonne santé.

Et justement, question santé, je vous conduis tout de suite au cœur du sujet, celui auquel vous prêtez toujours une oreille attentive – je parle bien sûr des finances.

Les finances c'est la colonne vertébrale de la commune.

Pour la dix-septième année les taux des taxes locales n'ont pas été augmentés par le Conseil Municipal. Le budget voté en avril 2022 a été respecté. Je vous invite à relire le dernier Journal Municipal à ce sujet.

Au 31 décembre 2022, notre fonds de roulement – c'est à dire, le montant dont nous disposons sur notre compte bancaire à la Trésorerie était de 535 801,43 €.

Cela nous permet d'aborder cette nouvelle année avec sérénité quand bien même nous savons que des montants importants seront à acquitter. J'y reviendrai tout à l'heure.

Mais faisons le bilan de l'année 2022.

Concernant la voirie, des travaux ont été effectués sur les voies communales suivantes : le Pont de

Maillé, Beaulieu, Combe, Les Fays et Rue de la Croix pour un montant total de 75 819 € TTC. Ce montant a été débité du compte avant le 31 décembre 2022.

Par ailleurs, nous versons à la Communauté de Communes 29 000 € pour participation à l'entretien des voies d'intérêt communautaire. Cette année nous avons repris la compétence élagage et fauchage, ce qui représente un montant d'environ 8 000€ que doit nous reverser la CCVG.

Nous avons procédé également à la numérotation des habitations qui en été encore dépourvues. Cela pour aider les services d'intervention de secours et les services postaux.

Chaque habitation souhaitant recevoir la fibre doit impérativement être identifiée avec un numéro.

Matériel roulant : achat d'un camion benne pour le service technique 12 181 € TTC , suite au vol survenu fin 2021.

Atelier Municipal : mise en sécurité avec clôture, portail, alarme et caméras, le tout pour un montant de 22 480 € TTC. Des subventions ont été allouées sur cette réalisation, par le Conseil Départemental.

Travaux d'étanchéité des berges du plan d'eau : ils ont été réalisés en novembre et décembre. Le devis signé initialement était d'un montant de 31 312 € TTC. Sur les 350 mètres de tranchée prévues et compte tenu du repérage des fuites, seuls 250 mètres ont été effectués à notre demande. Nous venons de recevoir la facture de l'entreprise Giraudeau, elle est de 23 255,40 € TTC. A ce sujet, trois fuites ont été détectées dont une très importante au niveau de la berge proche de la tyrolienne. En effet un ecobloc, tuyau plastique de 30cm de diamètre, passant dans la berge avait un trou de 20cm. Le plan d'eau se vidait par là à destination du Clain. Une autre fuite a été constaté au niveau du saule pleureur dont les racines permettaient à l'eau de poursuivre son chemin sans doute jusqu'au canal. Le Conseil Municipal n'a pas souhaité arracher cet arbre.

Un travail supplémentaire concernant une modification des réseaux d'eaux pluviales a été effectué pour un montant de 8 124 € TTC.

Grange du Paradis : Le décapage du sol a été réalisé par l'entreprise Massé pour un montant de 7 467 € TTC dans l'attente du dallage prévu prochainement.

Cimetière : la végétalisation des allées du cimetière a été réalisé par les agents techniques ainsi que la réhabilitation du petit bâtiment.

Enfin, je vous rappelle que plusieurs devis ont été signés en 2022 voire en 2021 et que nous sommes toujours en attente de la disponibilité des entreprises. J'y reviens dans un instant.

Assurances Communales : elles ont été renégociées cette année ; c'est la compagnie d'assurance SMACL, spécialisée dans les collectivités territoriales, qui a été retenue. Montant 2022, 4 859 €.

La Gare : Le Conseil Municipal a souhaité que la gare rentre dans le patrimoine communal. Il a voté à l'unanimité pour son achat d'un montant de 30 000 €. Ce dossier n'est toujours pas traité à l'étude notariale (et ce n'est pas le seul!)

Pour terminer cette année 2022, nous pouvons nous réjouir du succès des manifestations organisées par la commune : la fête du village, le cinéma en plein air et le vide grenier. Nous essayerons de vous les proposer encore en 2023.

Nous voici désormais en 2023

Bâtiments Communaux : cette année nous devrions voir enfin la rénovation de la façade de l'église par l'entreprise TopRenov pour un montant de 17 750 € TTC.

Cimetière : reprise des concessions par l'entreprise Moreau pour un montant de 15 513 € TTC. Les ossements seront placés dans des reliquaires et disposés dans le petit bâtiment dont j'ai parlé tout à l'heure.

Concernant la gestion informatique, nous sommes dans l'attente du plan réalisé par l'Agence des Territoires.

Voirie

Nous souhaitons sécuriser la Place du 1er juin en renforçant d'abord le sol, ce travail sera accompagné d'un embellissement de la place tel que nous nous y étions engagés dans notre profession de foi. Cela fera l'objet d'une demande de subvention auprès de l'État et du Département.

D'ailleurs, puisqu'on parle de subventions, il est bon de rappeler que plusieurs réalisations ou projets dont nous venons de parler ont fait l'objet de demandes de subventions.

Signalétique : des panneaux vont être changés pour cause de vétusté et aussi dans le but d'aider les services précédemment cités à La Valette et Viviers.

Sécurité Routière dans le Bourg : L'angle mort générant un manque de visibilité dû à l'avancée du mur du château au carrefour D741 – D28 devrait être supprimé bientôt. Le dossier est intégralement dans les mains du Conseil Départemental.

Concernant la vitesse dans l'agglomération, nous devons réfléchir aux moyens à mettre en place. J'ai demandé au responsable du secteur en charge de la voirie au Département et à son conseiller à la sécurité routière de venir nous rencontrer.

Grange du Paradis – Projet de Salle Socio-Culturelle : devant l'inertie de la Communauté de Communes concernant la mutualisation ce projet n'avance pas comme nous le souhaitons. Malgré tout, les travaux de dallage devraient commencer au premier trimestre. Dans le cadre de l'appel d'offres lié au marché publique seul deux entreprises ont livré une proposition. L'entreprise retenue et le montant proposé seront mentionnés dans le Journal Municipal qui sortira très prochainement.

Information – Communication : On tient le cap ! Le Journal Municipal arrive dans les boîtes aux lettres des habitants. Il est distribué par secteur par les conseillers municipaux eux-mêmes. Par ailleurs, les informations sont affichées dans les principaux hameaux ainsi que sur le site www.saint-martin-lars.fr. Ce message est surtout à destination des nouveaux habitants.

Concernant les associations, je me permets de vous rappeler, la date de vos assemblées générales.

Le 28 janvier pour Générations Solidarité Loisirs

Le 1 février pour le Comité des Fêtes

Venez nombreux, les associations sont aussi le poumon de notre commune.

Dans un instant, vous écouterez la chorale de St Martin l'Ars « La Clé des Chants », elle se produira également à l'église St Martin demain à 15h00 avec la chorale Arribat d'Availles Limouzine.

Y a-t-il des questions sur les sujets évoqués ?

Et bien, je vous remercie pour votre indulgence et j'invite les membres de la chorale à se mettre en place.

Nous nous retrouverons tout à l'heure pour passer un moment convivial avec des amuses-bouches du restaurant Le Martin Pêcheur.

Et bonne année !

Nos Associations – Comité des Fêtes

Venez découvrir les activités de votre association

Comité des Fêtes et proposer vos idées
Assemblée Générale - Mercredi le 1 février 2023
Salle des Associations - 19h30

9 juillet : taille des arbres à noyaux à l'Etang de Razay animée par les Croqueurs de Pomme de la Vienne

3 juillet : concert des chorales Availles Limouzine, Voulême et St Martin L'Ars à l'église - salle pleine

10 septembre :

Notre stand au vide grenier communal a fait connaître nos activités

24 septembre : la troupe de théâtre Le Feu Follet a fait son retour chez nous, au Paradis, 80 spectateurs recensés

3 décembre : Fête de Noël Ré...créatif:

A gauche : Père Noël visite l'atelier pour des enfants animé par Colette Monard Diot

A droit : « le clochard » se repose dans la grotte lors du Conte de Noël animé par Le Chien Noir: le star, Kato le chien magicien

Merci aux dames de l'atelier créatif pour leur travail !

8 janvier 2023 : concert des chorales d'Availles Limouzine et de Saint Martin L'Ars, avec soliste David-Albert Brunet : toujours salle pleine !

..... ET GARDEZ LA DATE

SOIREE CABARET LE 25 MARS 2023 AVEC LE GROUPE

« LA TETE DANS LE SWING »

Générations, Solidarité, Loisirs

Convocation pour tous les adhérents ; nous convions aussi tous les habitants et élus de Saint Martin l'Ars à participer à cette réunion.

Les associations ne peuvent tenir qu'avec l'aide bénévole des concitoyens, un peu de temps à consacrer à son prochain est l'une des clefs de réussite pour pouvoir organiser des événements tout au long de l'année. GSL a fait beaucoup cette année 2022 pour animer notre commune malgré les turpitudes des contraintes indépendantes de notre volonté.

Merci de nous rejoindre, quelle que soit votre génération, ensemble avec solidarité nous organiserons les loisirs à Saint Martin l'Ars.

Le comité d'administration de GSL remercie vivement tous ceux qui nous ont aidés, et la commune pour le soutien logistique sans lequel nous ne pourrions exister – et vous souhaite une belle année 2023.

Etat Civil

En 2022, nous avons accueilli dans la commune les petits

Hugo, Nayeli, Eliott et Hope

Bienvenu à eux !

Mais aussi, nous avons dit Adieu à

Antoinette Beau

Jean Pierre Lancereau

Robert Thenault

Un Tour du Bourg de St Martin L'Ars

Cet article évoque la vie dans notre village dans **la première moitié du vingtième siècle**, grâce au plan et aux photos jointes. Il est basé sur un projet de travail entrepris par le Comité des Fêtes de Saint Martin L'Ars en 2017, utilisant les souvenirs des habitants de l'époque. **Si toutefois vous voulez apporter des corrections ou nous faire partager vos souvenirs, n'hésitez pas à nous contacter.**

L'entrée du bourg, le pont, le lavoir

Le pont date de 1784. Il traverse le Clain (et pas la Clouère, comme il est indiqué sur l'ancienne photo qui se trouve sur la couverture de notre journal !)

Le lavoir, c'était le lieu de rencontre et de bavardage. Chaque laveuse avait sa selle, et avait sa clientèle avec un calendrier bien précis, toujours le même jour de la semaine.

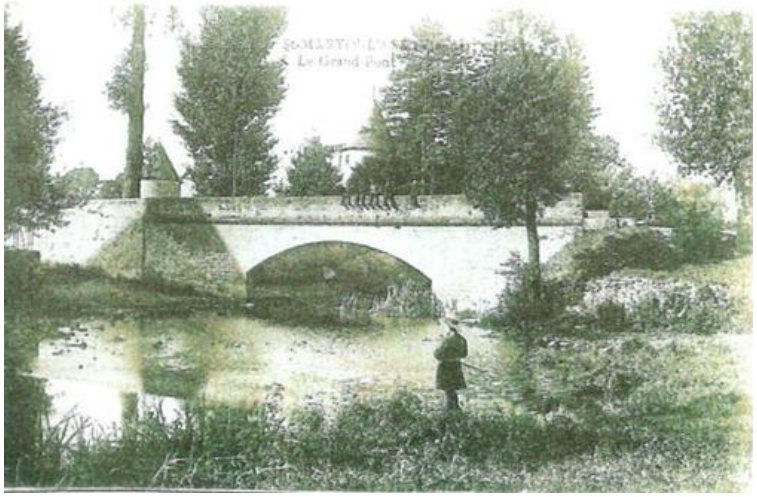

Place du 1er juin

Sur le Champ de Foire - connu de nos jours sous le nom Place du 1er juin – le cantonnier faisait paître ses vaches. Les enfants y jouaient au foot. Le deuxième vendredi de chaque mois une foire y avait lieu.

Tous les 1er juin une fête communale se déroulait sur la place, avec des feux d'artifice. C'était aussi le début de « la loue » ; l'embauche d'ouvriers saisonniers pour les exploitations agricoles du secteur ; les hommes qui cherchaient ce travail avaient une rose à la boutonnière ….. Sur la parcelle du château, matin et soir à une heure précise, les bouteilles de lait étaient alignées et chacun venait chercher sa ou ses bouteilles.

Le bar bistro de nos jours, (2 place du 1er juin) était un café tenu par Sabin Bernard avant la 2ème guerre (voir photo, le nom est visible), puis Dupuis et puis Rocher jusqu'en 1945.

A noter que sur cette carte postale, qui date de 1935, la rue principale s'appelle « Avenue de la Gare » et le café s'appelle « Hôtel de la Gare »

Place du Souvenir

Côté ouest, sur la Départementale 741

2 Place du Souvenir : occupé par le cordonnier Marcel Henault, plus tard par une coiffeuse, et puis par un épicier (Berger)

4 Place du Souvenir : la boucherie de Pierre Henaud (la maison actuelle était en 2 parties, avec la coiffeuse sur la partie nord)

6 Place du Souvenir : cette maison comprenait le café de Léa Dupeyrat, qui était aussi couturière, et la forge d'un maréchal ferrant (son père). La dernière partie du bâtiment était occupé par Mme Lièrge, employée du château.

Côté sud

Les numéros 8, 10 et 12 Place du Souvenir hébergeaient les écoles. Le numéro 10 comprenait la mairie, ainsi que des salles de classe, garçons et filles, jusqu'en 1939.
Le numéro 8 était le logement de l'institutrice – Mlle Hentier, puis Mme Perrot, et le numéro 12 était le logement de l'instituteur des garçons, M Guillard.

14 Place du Souvenir : la coiffeuse (Solange Royoux) qui s'est installée ensuite 4 Place du Souvenir (voir ci-dessus).

16 Place du Souvenir : Charron et café (M Aladenyse)

A noter : Place du Souvenir a été nommé (en 2010) pour le monument aux morts qui se trouve en son centre.

Côté nord et est

11 Place du Souvenir : La menuiserie de la famille Bernard (vente de tonneaux, cercueils ….)

5 & 7 Place du Souvenir : Le café d'Albert Tribert

3 Place du Souvenir : Café (Bernard) et un café-Restaurant au numéro 1.

Note : en 1939 il y avait 14 débits de boisson sur la commune ! Les 7 au centre bourg, 4 près de la gare, 2 à La Brunetière et 1 à l'Air des Champs.

Place de la Forge

4 Place de la Forge : Épicerie de M Deverrières

5 Place de la Forge : Coiffeur (Rondeau) et ensuite couturière (Andrée Aubugeau).

Un bâtiment mitoyen avec le numéro 5, démoli en fin du 20ème siècle, hébergeait la forge du maréchal ferrant Vignaud. Son logement, démoli également, longeait la rue du Pont Creusé à côté du numéro 2 existant.

Rue de l'Église

1 Rue de l'Église : Bureau de Tabac (Alphonsine Fillon). Un témoin nous apprend que cette buraliste « ne riait pas tous les jours » ! Surtout, elle n'aimait pas l'odeur de l'ail. Les jeunes frottaient leurs pièces de monnaie avec de l'ail avant d'aller chercher du tabac, elle les mettait aussitôt dehors !

2 Rue de l'Église : Tailleur (Delhomme, surnom Coton, et ses enfants)

3 Rue de l'Église : Garage (Tribert)

5 Rue de l'Église : Tailleur de pierres (Sichère)

Impasse du Moulin

1 Impasse du Moulin : Café de Mme Bon, qui devenait cantinière. Pour les élèves des écoles, une soupe était préparée chaque jour avec des légumes apportés par les parents.

Rue des Échoppes (RD 741)

3 Rue des Échoppes : Charron (Deguitarre) puis café-épicerie (Debessac)

5 Rue des Échoppes : Sabotier (Alcide Clément, grand-père de Laurent Clément, Conseiller Municipal)

7 Rue des Échoppes : Tailleur

9 Rue des Échoppes : Épicerie (Berger), après s'être installé 2 place du Souvenir)

19 Rue des Échoppes : Coiffeur (Joffre Minault). Cet artisan, « toujours pieds nus dans ses babouches », avait l'habitude de prendre son vélo pour aller couper les cheveux de ses clients habituels quand il l'estimait nécessaire !

21 Rue des Échoppes : Boulangerie (Rivaud).

Une Pélerine à Saint Martin L'Ars

Le 16 novembre 2022, en fin de journée, et sous un ciel pluvieux, une américaine s'appelant Anne arrivait dans notre commune à pied, portant un gros sac à dos.

Car Anne est une pélerine. Sa passion est de parcourir les pays en se fiant à la générosité des habitants des communes qu'elle traverse.

Donc, elle n'amène avec elle que quelques vêtements imperméables, une couverture, ne dispose pas de tente mais elle a quand même un téléphone portable, que lui sert aussi de GPS …….

Cette-fois-ci, elle embarque sur un parcours de plusieurs mois, dans la partie sud-ouest de la France, jusqu'aux Hautes-Pyrénées, pour passer par toutes les communes portant le nom de Saint Martin, saint patron (entre autres) des pauvres. En moyenne haltes sont éloignées l'une de l'autre d'un moyen de 40 -50km, entraînant une allure de marche assez rapide.

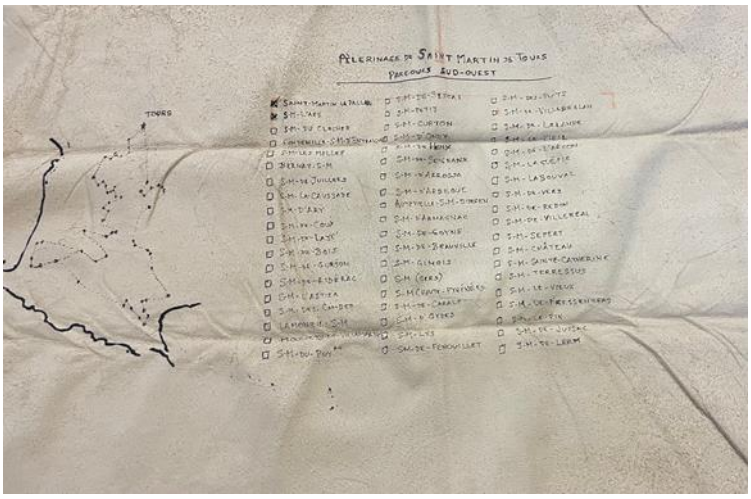

Sa feuille de route, préparée par ses soins sur un parchemin, commence et finit à Tours, la ville la plus associée avec Saint Martin.

Lors de ce pèlerinage elle compte visiter 86 communes. Saint Martin L'Ars n'était que la deuxième de son long parcours.

Nous lui avons offert l'hospitalité en mairie, elle a dormi sous notre toit et le lendemain, après avoir partagé un petit-déjeuner avec nous, elle est repartie vers la commune de Saint Martin du Clocher dans la Charente – une distance d'environ 45km.

A chaque étape, elle demande au maire de la commune de signer et tamponner son parchemin comme témoin de son passage. Ce parchemin, à l'issue de son trajet, sera préservé dans les archives de sa ville de résidence à Denver, Colorado, Etats-Unis.

Manger autrefois en Poitou

C'est une étude... (un vrai régal !) faite durant deux ans par 56 élèves des classes de Première et Terminale du lycée polyvalent Aliénor d'Aquitaine à Poitiers dans les années 1980 et 1981.

Etude sur plus de 50 ans avant soit plus de 100 ans pour nous aujourd'hui.

La démarche que cette équipe nous offre nous entraîne à visiter nos souvenirs ou nos lectures, ... à vous de retrouver « dans la mémoire collective de ces jeunes, de leur famille et de leur entourage un morceau de patrimoine culturel poitevin, reflet d'une société disparue... » Peut-être un écho à notre propre histoire... ou tout simplement découvrir ce que certains appellent « le bon temps »

« La manière de manger est un des meilleurs révélateurs d'une société, de ses habitudes et de son niveau de vie. » E et JC Marisse, acteurs de ce projet.

« Manger autrefois en Poitou, nous touchons là au cœur de la vie de notre région, puisque c'est sur la table et autour d'elle que se retrouveront à la fois la production matérielle des bêtes et des champs et les rites d'une société villageoise » Jean Carpentier, Inspecteur pédagogique Régional.

Des témoignages :
- Adeline GEAUDROLET, écolière poitevine du début du siècle :

« Le matin, on se levait, on se lavait les mains, on faisait sa toilette, vite faite, dans la cuvette sur l'évier ou par terre, ça dépendait. Puis on déjeunait : café au lait, suivi de quelques tartines, c'est selon ! Après, on se préparait pour aller à l'école. On emportait la collation dans un petit sac : une tartine pour chacun, soit des rillettes soit du pâté, du fromage, soit de la confiture, soit même quelque fois un peu de chocolat. Ça on en avait pas trop parce qu'il fallait l'acheter. Le reste ne nous coûtait rien si on peut dire, puisque c'était tout fait à la maison. L'hiver, on mangeait la soupe, le matin tout comme à midi. Parents et enfants mangeaient exactement la même chose, il n'y avait pas de différence, c'était pareil pour tous. »

Adeline Geaudrolet, Amours Paysannes ©Stock, p. 24

- Une institutrice raconte :

" J'ai enseigné de 1935 à 1969, et toujours en milieu rural. J'ai eu des élèves de 3 à 14 ans, c'est-à-dire de la maternelle à la classe de fin d'études primaires... et parfois, en classe unique.

- Combien d'élèves mangaient à l'école?

Dans toutes les communes où j'ai enseigné, c'était à peu près la même chose: Un peu plus de la moitié des élèves mangeaient à l'école à midi... N'oubliez pas qu'il devait faire souvent 4 à 5 km à pied pour venir de chez eux.

- Y avait-il une salle prévue pour ce repas? Oh non ! En hiver, les enfants restaient dans la salle de classe, autour du poêle. Je prenais mon repas avec eux pour les surveiller.

- Qui leur donnait leur repas? Leur famille, bien sûr. Oh, c'était peu varié: De la charcuterie, des œufs, des pommes et un bon morceau de pain. J'ai même eu le cas d'une fillette qui mangeait tous les jours la même chose, du hareng fumé en hiver, un œuf dur en été.

Il n'y avait donc pas de cantine? Non. Enfin si, mais seulement après la guerre. Avant, c'était moi qui faisait la soupe pour compléter le repas froid des enfants. Les parents m'envoyaient les légumes... Et quand la cantine s'est mise à fonctionner, les familles en ont profité progressivement. Il faut dire que ce n'était pas cher.

-Parmi les souvenirs des pensionnaires du foyer René CROZET à la ZUP de Poitiers :

« J'emportais mon tricot dans ma musette, avec mes cahiers"... - " Moi, j'avais toujours une chopine de vin - enfin de piquette! Il y en avait même un, il est mort maintenant, qui apportait un petit peu de gnôle quand il faisait bien froid"...

.." Nous, on mangeait sous le préau, et on marchait en mangeant pour se réchauffer"...
- ..."Moi, ce que j'aimais bien, c'était les tartines de mojettes froides"...
- ..."Moi je me souviens d'une fois que je savais pas ma leçon, le maître m'a puni: J'ai mangé que mon pain sec. J'étais pas fier"...
- ..." Nous, ma sœur et moi, on avait de la chance d'avoir une tante dans le bourg. Elle n'était pas mariée et on mangeait chez elle à midi. Elle était très stricte sur les bonnes manières: moi, j'étais gauchère; elle me piquait avec sa fourchette pour que je me serve de la main droite!"

Un triste bilan

À partir de ces témoignages et des nombreuses réponses à notre enquête, nous avons une idée assez précise de la vie et de l'alimentation de l'écolier du temps de nos grands-parents et arrière-grands-parents.
Il apparaît que 6 enfants sur 10 mangeaient à l'école. Les autres habitaient à proximité, où avaient de la famille dans le bourg.

Selon la saison, les élèves mangeaient dans la salle de classe, ou sous le préau, dans la cour.

La nourriture était peu variée et composée essentiellement des produits de la ferme: Les enfants mangeaient beaucoup de pain sous forme d'épaisses tartines de pain de 4 ou 6 livres. Comme accompagnement (le fricot), des rillettes ou du lard, de la mojette froide, des œufs ou du fromage. Pour finir, une tartine de confiture ou une pomme. Les plus gâtés avaient une barre de chocolat, mais c'était un luxe.

Ce repas se répétait tous les jours de l'année, et n'était pas compensé par le dîner, où ont mangeait invariablement de la soupe et du fromage. Notre médecin nous a montré combien les enfants souffraient de ce déséquilibre alimentaire (trop de charcuterie, pas assez de légumes et de fruits...) d'où des maladies osseuses, des tuberculoses, peut-être des troubles dans le développement intellectuel. Et surtout, ils étaient beaucoup moins grands que nous au même âge!

Les cantines sont apparues au début des années 50, et ce fut un grand progrès. Bien sûr les repas restaient modestes, comportaient peut-être trop de sauces et de féculents, mais ils apportaient aux enfants des aliments chauds plus variés et correspondant mieux à leurs besoins.

Cette enquête fut très révélatrice pour nous, et nous a montré que la vie de l'écolier d'autrefois était bien dure; tous comptes faits, il vaut encore mieux être lycéen aujourd'hui!

Isabelle GONNORD, Monique TARTARIN, Florence ROYER

J'ose étayer ce récit d'un souvenir personnel. Lorsque j'étais en primaire dans le sud Vienne avant 1957. Les enfants qui mangeaient sous le préau sauf par grand froid contemplaient tout comme moi, durant les récréations une très grande affiche (dans mon souvenir!) sur laquelle une fillette au tresse blonde portait un panier en osier rempli de fleurs des champs et il était écrit: " Je me porte bien car je ne bois ni vin ni cidre ni bière..."

Cette étude nous permet de mesurer combien la plupart des façons de vivre de nos anciens ont progressivement disparu depuis la dernière guerre.

Elle aborde et décline tous les rythmes et rites alimentaires de la cuisine d'autrefois en Poitou...

À suivre donc... dans le prochain journal municipal « A la soupe »... ou dit aussi « Tailler la soupe »... avec pourquoi pas quelques recettes...

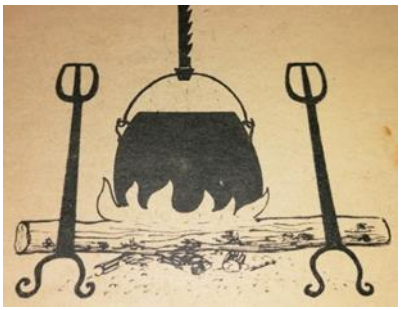

Colette Monard-Diot

Adieu Timbre Rouge

Depuis le 1er janvier, La Poste a retiré le timbre rouge, utilisé depuis 1969.

Place désormais à l'e-lettre rouge ……. Avec la saisie de texte dans l'onglet « Envoyer une lettre » du site de La Poste. En principe, cette e-lettre rouge envoyée avant 20h00, devrait arriver le lendemain à son destinataire. Finalement, c'est un mail payé 1,49 €, 6 centimes de plus que le timbre de 2022.

Selon La Poste, l'objectif est de simplifier la vie.

Mais comment feront les 8 millions de français en situation d'illectronisme (contraction des mots illettrisme et électronique) : difficulté ou incapacité à utiliser les appareils numériques.

Il est clair que le principe d'égalité est encore une fois malmené : les personnes les plus âgées, les plus isolées rencontreront bien des difficultés. Et là je parle bien sûr de nombre de nos habitants.

Ils devront parcourir des kilomètres pour trouver un bureau de poste alors qu'il suffisait jusqu'à présent de donner la lettre à envoyer au facteur, et ce faisant d'entretenir le lien social.

Et l'empreinte carbone ?

Et la confidentialité ?

Il reste la lettre verte qui devrait mettre 3 jours pour arriver à son destinataire.

Pour ma part, j'ai reçu le 10 janvier une lettre verte postée dans le secteur le 23 décembre !

…. Comme au bon vieux temps des diligences !

Xavier Diot

INFORMATIONS IMPORTANTES

Recensement de la Population 2023

Un recensement de la population aura lieu du **19 janvier au 18 février 2023** sur notre commune.

Il est **obligatoire**, et permet de déterminer la population légale de chaque commune et de décrire les caractéristiques de la population et des logements.

Toutes les personnes vivant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité, si elles sont présentes pour au moins 12 mois sur le territoire sont recensées.

Les données recueillies ne seront communiquées qu'à l'INSEE et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

L'agent recenseur pour Saint Martin L'Ars est **Mme Hélène PIC-DIOT**, secrétaire de mairie.

Ce recensement est GRATUIT, et **seule Mme Pic-Diot est habilitée** à vous solliciter pour avoir les informations demandées.

La méthode préconisée pour ce recensement est le **recensement par internet**.

L'agent recenseur déposera dans votre boîte aux lettres, le 19 janvier 2023, la notice d'information et vos codes confidentiels.

Toutefois si vous n'avez pas accès à internet, **l'agent recenseur vous mettra à disposition des documents à compléter**.

Le recensement devra être fait dans les 3 jours à compter de la réception de vos codes et/ou questionnaires.

Si vous n'avez pas reçu votre notice, si vous estimez ne pas être concerné (votre résidence principale n'est pas dans notre commune) ou surtout si vous avez besoin d'aide pour compléter le recensement, n'hésitez pas à vous rendre en mairie.